



COMPTE RENDU FORMATION SPÉCIALISÉE DU 10/10/2023

Discussions liminaires avec la Direction...

Question chauffage, rien de neuf sous le soleil ! Ce sera 19° un point c'est tout ! La direction reconnaît un démarrage difficile l'année dernière, entre tâtonnements pour le réglage de la chaudière et problèmes techniques, pas facile d'y arriver ! Mais, cette année, ce ne sera pas pareil ! Dans le cadre du plan de relance au niveau national, la direction s'est équipée d'un système de gestion du chauffage à distance (concerne les sites Sambin, Boudronnée, Beaune et Banque), ce qui permettrait un pilotage plus précis (6 zones avec des températures cibles différentes). De plus, à la DRFIP21, on est à fond sur le plan sobriété énergétique alors on fait comme Philippe Katerine (« Je coupe le son, oh, et je remets le son ») mais avec le chauffage, on met le chauffage le matin et on coupe le chauffage l'après-midi. Selon la direction, si on ne veut pas avoir froid, il suffit de mettre des pulls, de bouger son corps, de remuer les doigts sur son clavier ... (Dixit Monsieur G. M.)

Secrétaire adjoint pour cette séance du 10/10/2023 :
M. BOULBADAOU (Solidaires)

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de la formation spécialisée du 11/05/23
- 2 - DUERP (pour information) et PAP 2023 (pour avis)
- 3- Exécution budgétaire 2023 : examen des propositions de dépenses (pour avis) et point d'information sur le budget dédié à la formation (pour information)
- 4- Point d'information à la suite des visites au SDIF et au SIP de Dijon le 6 juillet 2023 - pour information
- 5- Examen des accidents du travail, fiches de signalement et RSST - pour information
- 6 - Bilan des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre de la fin du dispositif "agents vulnérables" - pour information
- 7 - Présentation des rapports de visite de l'ISST à l'antenne hospitalière de

Semur-en-Auxois et du SGC d'Is-sur-Tille - pour information

8- Présentation du rapport de visite de la délégation des représentants du personnel à la paierie régionale - pour information

9 - Implantation d'un point d'accès (borne) WIFI à la DRFIP 21 - Site Direction place de la Banque - Bureau de la directrice - pour information

10- Questions diverses (information sur le projet de réaménagement des locaux de la place de la Banque).

1 - Approbation du PV de la formation spécialisée du 11/05/23

Approuvé

2 - DUERP (pour information) et PAP 2023 (pour avis)

Bien qu'il y ait une obligation, toutes les réunions concernant le DUERP n'ont pas eu lieu. L'assistante de prévention souhaiterait animer elle-même quelques réunions DUERP. Lors de certains de ces passages dans les services elle a pu échanger directement avec les agents et cela lui a permis de réagir plus vite. Ainsi, une demande a été formulée pour que l'assistante de prévention anime davantage de réunions DUERP avec une priorité sur les services qui en ont besoin.

Le DUERP devrait évoluer avec l'arrivée d'un nouveau logiciel.

Le projet de réfection du restaurant de la Boudronnée devrait être représenté sur la programmation 2024 : changement de sol, isolation phonique au plafond, rapprochement de l'espace « plateaux » des cuisines. Le remplacement du mobilier devrait être financé par l'action sociale.

La réfection du site de Pouilly est actuellement à l'étude.

Concernant le remplacement des fenêtres du site Sambin, elles devraient être toutes remplacées. Le début des travaux est prévu le 16 octobre. Pendant l'intervention de l'entreprise, chaque agent devrait pouvoir bénéficier d'un télétravail ponctuel ou être relogé. Pas d'inquiétude pour la période de paie, d'après la direction, « tout a été ajusté au cordeau ».

Le PAP 2023 a reçu un vote contre de la CGT (2 abstentions CFDT et CFTC et 1 vote pour de Solidaire). Bien que la CGT salue le travail de l'assistante de prévention, que ce soit pour le DUERP ou le PAP, la plupart des risques qui apparaissent dans ces documents résultent des décisions prises en amont par notre administration. Ce sont le manque de personnels et de moyens qui nourrissent et justifient l'importance du DUERP et du PAP !

3- Exécution budgétaire 2023 : examen des propositions de dépenses (pour avis) et point d'information sur le budget dédié à la formation (pour information)

Lors du GT du 28/09, nous avons débattu du solde du budget à dépenser avant la fin de l'année. A ce jour, il restait plus de 40000 euros disponible. Au début de l'année 2023, nous avons peu engagé de dépenses, pensant que le budget serait trop vite épuisé. Ce ne fut finalement pas le cas.

Donc aujourd'hui, nous avons pu faire un stock de matériel à destination des agents, en plus des besoins déjà signifiés à l'AP pour des Aménagements de poste MT ou autres dépenses, tels que :

- Supports documents coulissants 4649,70
- Bureaux électriques réglables 6576,22
- Lampes basse luminance 9989,36
- Souris rollermouse centrale 1869,31
- Sièges ergonomiques Please de Steelcase 4913,20
- Tapis de souris ergonomique avec gel : 254,00
- Sacoques vélo imperméables...

Avec l'assistante de prévention, la CGT a insisté pour qu'une nouvelle formation (Formation accueil "agressivité verbale") soit mise en place très rapidement. Il s'agit d'une formation assurée par des comédiens et à destination des agents assurant l'accueil physique (ou autre) de contribuables agressifs. Il nous paraissait important qu'une nouvelle formation soit offerte, en plus de celle déjà proposée par la DGFIP. Il s'agit d'une nouvelle façon d'aborder le sujet. De plus en plus d'agents se retrouvent confrontés à cette violence dans l'exercice de nos missions. Le coût est relativement important (4116,01 euros), mais finalement, pas tant que cela puisque cette formation reviendrait à 205 euros par agents pour 20 participants. De plus, nous nous sommes retrouvés en cette fin de période de formation spécialisée 2023 à faire du stock de matériel, ne sachant plus quoi dépenser pour cette année. Telle ne fut donc pas notre surprise de voir une des OS de la FS se « battre » pour que cette formation ne soit pas prise en compte par notre FS dont le rôle est justement l'action préventive permettant d'assurer les meilleures conditions de travail, de sécurité et de santé des agents de la DRFIP21. Lors du vote sur ce sujet, cette OS que nous ne citerons pas (Elle commence par un C et fini par un T comme la CGT, mais assurément, il n'y a pas les mêmes valeurs au milieu...!) s'est abstenue, alors que bien entendu, toutes les autres OS ont voté « pour ».

4- Point d'information à la suite des visites au SDIF et au SIP de Dijon le 6 juillet 2023 - pour information

Des solutions ont été proposées et mises en application cet été. Toutefois, les problèmes perdurent, applicatifs défectueux, fonctionnalités inexistantes ou non stabilisées, un nombre important d'e-contacts et de courriers farfelus, importance du contentieux de réattribution, retour de l'indemnité carburant Et, la note de campagne taxation qui conditionne l'importance du contentieux en novembre n'est pas encore parue...

Ce n'est pas comme ça qu'on remontera le moral des troupes qui ne cessent de voir se multiplier les sujets d'inquiétude ! La direction essaie de palier comme elle peut mais se trouve aussi à devoir faire face à des difficultés sur lesquelles elle ne dispose pas de leviers d'action. C'est pourquoi, on réunit les encadrants pour leur expliquer que leur rôle est d'accompagner les difficultés !

A ce jour, les modalités de la taxe d'urbanisme ne sont toujours pas arrêtées, aucune TU n'a été liquidée dans le département depuis le début de l'année !!!

La direction a prévu le recrutement de 3 contractuels sur un an pour GMBI et cherche à recruter 3 services civiques pour le SIP de Dijon. Concernant, ces derniers, ça ne se bouscule pas au portillon (tâches difficiles pour un petit salaire, on peut comprendre! On se retrouve à devoir miser sur l'échec d'un étudiant pour récupérer un service civique, notre administration au service de la jeunesse?).

Les services n'en peuvent plus et l'ont signalé à la direction (remise des fiches de signalement à la direction en FS et « remontées du terrain » de la part de la CGT Finances Publiques 21).

5- Examen des accidents du travail, fiches de signalement et RSST - pour information

Encore de très nombreuses fiches de signalement rédigées par les agents ou des chefs de services. **FAITES ABSOLUMENT UNE FICHE DE SIGNALEMENT QUAND VOUS SUBISSEZ UNE AGRESSION VERBALE : CETTE SITUATION NE DOIT PAS ÊTRE BANALISÉE ET DOIT PERMETTRE AUX OS D'AGIR AUSSI LORS DES FS. MAIS POUR CELA : FAITES ABSOLUMENT UNE FICHE DE SIGNALEMENT...**

Les décisions prises par le gouvernement et mises en œuvre dans l'urgence en mode dégradé par notre administration génèrent de plus en plus de violence chez les usagers dont on comprend la colère mais dont les agents ne devraient pas faire les frais. Il est important que la sécurité des agents soient assurée et que cette responsabilité n'incombe pas qu'aux chefs de service. Pour la CGT, un courrier « systématique » en provenance de la direction à l'attention de l'utilisateur quel que soit le méfait qu'il aurait commis pourrait avoir plus d'impact. La direction y réfléchit bien qu'elle signale qu'elle intervient en fonction de la gradation des faits et préfère laisser la gestion de certaines situations aux chefs de service (ce que nous avons

constaté 2 fois lors de l'étude des fiches soumises à la FS de ce jour). A ce titre, l'assistante de prévention précise que les courriers doivent avoir un impact positif puisqu'il n'y a pas eu de récurrence chez les personnes en ayant reçu depuis 2012.

6 - Bilan des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre de la fin du dispositif "agents vulnérables" - pour information

Pas de difficultés sur les retours suite à l'arrêt du 100 % TT COVID d'après la direction.

Suite aux mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le cadre de la fin du dispositif "agents vulnérables" et au 15/09/2023, la situation est la suivante (à noter que sur les 17 agents, 1 agent est parti en mutation dans le cadre du mouvement du 01/09/2023) :

- 2 agents relèvent désormais du protocole classique de télétravail,
- 14 agents relèvent d'un télétravail pour motif médical dérogatoire au protocole classique
(2 jours de présence a minima au bureau), dont 4 sont en télétravail 100 %.

7 - Présentation des rapports de visite de l'ISST à l'antenne hospitalière de Semur-en-Auxois et du SGC d'Is-sur-Tille - pour information

Voir Rapport

8- Présentation du rapport de visite de la délégation des représentants du personnel à la paierie régionale - pour information

Ce sujet, suite à un manque de communication suffisant entre la Direction et les OS, est repoussé à une FS suivante.

9 - Implantation d'un point d'accès (borne) WIFI à la DRFIP 21 - Site Direction place de la Banque - Bureau de la directrice - pour information

Voir doc FS

10- Questions diverses (information sur le projet de réaménagement des locaux de la place de la Banque).

L'administration a fait appel à ses ergonomes pour revoir l'aménagement du site Banque afin d'accueillir 28 agents du site Jean Renaud en 2024 et en prévision d'autres implantations : CGF Justice, rapprochement géographique de l'action économique suite à son rattachement au pôle GF et regroupement du pôle immobilier, du pôle gestion domaniale et SLD. La direction souhaite présenter un plan de réaménagement qui suit une logique de regroupement plus homogène des services, toutefois, rien n'est figé à ce jour ! Les services ont jusqu'au 3 novembre 2023 pour faire remonter leurs observations (ne surtout pas hésiter !) lors d'une phase de concertation puis les agents seront réunis par division, mission,... pour faire le point. **La CGT Finances Publiques 21 ira à la rencontre des agents de la DRFIP (Banque, Jean Renaud, ...) pour échanger avec eux sur ce sujet.**